

L'info

n°374
Février
2021

Saint Brice Courcelles



Franc succès
pour la 1^{ère} édition
du marché artisanal



Bienvenue au Marché de la Place Jacques Brel



“Parmi d’autres projets, ce marché est le résultat d’une volonté politique des élus pour redynamiser et ramener de la vie au centre commercial de notre village.”

Je tiens, tout d’abord, à remercier les élus de la commission « Cadre de vie » qui ont œuvré depuis le mois de septembre, pour le mettre en place, je remercie également Mme Bontemps, présidente du syndicat des marchés, pour son soutien et son aide quant à la relecture du règlement, sans oublier vous, les chalands, qui avez répondu présent et ce, malgré les contraintes sanitaires que nous pouvons rencontrer.

Ce marché se tiendra le **2^{ème} samedi de chaque mois**, les horaires seront modulables selon les circonstances. Vous pourrez trouver des produits de saison, de proximité mais aussi de la vente à emporter.

Cette place Jacques Brel se transforme donc en un marché authentique, traditionnel et accueillant. C’est le bonheur simple d’un retour aux sources, loin de l’anonymat, du bruit des grands magasins et des produits standardisés.

Ce marché est un pari pour nous, les élus ; mais aussi pour vous, producteurs et commerçants, en faisant découvrir et apprécier la qualité de vos produits et de votre savoir-faire. Nous espérons, qu’avec ce marché, vos affaires seront florissantes et qu’il attirera d’autres exposants. Quant à vous, habitants, visiteurs et curieux d’un jour, devenez des consommateurs nombreux et réguliers

à fréquenter ce marché. Sa pérennité dépend de vous. Grâce à ces producteurs, nous espérons que vous puissiez choisir des aliments de qualité pour bien manger car le vieil adage « Nous sommes ce que nous mangeons » est bien réel.

Mais, au-delà de répondre à l’éternelle question « Que faire à manger ce week-end ? », d’échanger avec les producteurs et remplir son sac à provisions, ce marché est aussi un moment privilégié de détente pour faire connaissance et de rapprocher les habitants.

Parmi beaucoup d’autres, c’est une forme du bien vivre ensemble que nous vous offrons.

Créer des liens, vivre dans une communauté conviviale et plus solidaire font partie des attentes fortes de chacun d’entre nous.

Alors au nom de la municipalité, je formule le vœu que ce marché soit notre rendez-vous mensuel, sur cette place, avec l’esprit du bien manger et du bien vivre ensemble.

Bien dans son assiette, bien dans sa tête et donc bien avec les autres.

Votre Maire

Evelyne Puentin

“C’est une belle initiative qui donne de la vie et qui offre une bonne occasion de sortir de chez soi !”



Une petite recette sympa

- Une dose de bonne humeur et de cordialité.
- Ajouter un paquet de produits frais, naturels ou cuisinés.
- Parsemer de qualité et de saveurs.
- Épicer de rencontres conviviales et passionnantes avec les producteurs et les commerçants.
- Mélanger le tout.
- Ajouter une petite note d'animation.
- Le tout à consommer sans modération.



Un franc succès

pour artisans/producteurs et consommateurs

Samedi 9 janvier, la première édition du marché mensuel s'est déroulée sous le soleil et a attiré les visiteurs. Une quinzaine d'artisans et producteurs locaux étaient présents et 200 personnes ont fréquenté leurs stands installés Place Jacques Brel.

La municipalité, à l'origine de la mise en place de ce marché, avait tout organisé afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur (décalage des horaires suite à la mise en place du couvre-feu à 18h, port du masque obligatoire, mise à disposition de gel hydroalcoolique, entrées et sorties indiquées). Tout au long de l'après-midi, le marché a accueilli un flux régulier de clients, heureux de cette initiative.

Sur les étals, ils ont pu acheter fruits et légumes, yaourts et bières, œufs de cailles, gourmandises, accessoires, produits de beauté, tartes flambées et autres plats à emporter etc.



Les commerçants ont dressé un bilan positif de cette première édition ainsi que ceux de la Place Jacques Brel qui ont profité de l'afflux.

Pour la prochaine édition, **le 13 février**, ils reviendront et d'autres artisans et producteurs sont également attendus.



À retenir

Place Jacques Brel



2ème samedi de chaque mois ; **prochain RDV : 13 février**

De 14h30 à 17h30 (si couvre-feu)



15-20 producteurs et commerçants présents

Retrouvez la liste complète sur le site internet du marché (lien disponible sur www.st-brice-courcelles.com)



« Un seul sourire et le cœur chavire vers cet abîme qui paralyse et hypnotise. Sous cette emprise, plus rien n'existe, seul un sentiment surgit celui que l'on n'ose dire, l'Amour » (Sonia Lahsaini)

Roman

Jeunesse



Paris, début des années 1970, Sam, un jeune américain, étudiant sans le sou, rencontre par hasard dans une librairie, Isabelle, une traductrice française un peu plus âgée que lui. Alors, c'est le coup de foudre. Commence une liaison tumultueuse, des rendez-vous furtifs, des cinq à sept fiévreux, des moments volés. Mais Isabelle est mariée à Charles, un banquier qu'elle n'a aucune intention de quitter.

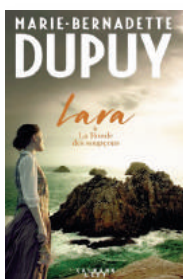
Andrew Trent, vieil homme riche, farceur infatigable, convoque sa famille dans son manoir écossais pour leur annoncer sa mort prochaine. Quelques jours plus tard, tel l'arroseur arrosé, c'est lui que l'on retrouve assassiné. Hamish Macbeth n'a pas la tâche facile. La famille du défunt refuse de collaborer, plus occupée à éplucher le testament qu'à aider le policier à trouver le coupable. Mais Hamish n'est pas homme à lâcher prise et rira bien qui rira le dernier dans ce drôle de drame...



Le soir de Noël, un chirurgien respecté, sa femme anesthésiste, et leur fille, traversent le Morvan enneigé pour passer le réveillon à l'autre bout du département. Ils ne parviendront jamais à destination ! Pour tenter de les retrouver, l'adjutant-chef Lehmann qui n'hésite pas à s'affranchir des procédures, et Emilie Casanave, perspicace mais dénuée de second degré, vont affronter un danger que personne n'aurait pu anticiper.

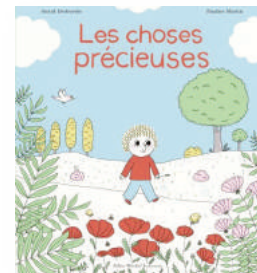


Septembre 1946, Locmariaquer dans le Morbihan. Lara, jeune fille de 18 ans au caractère passionné, tente de surmonter les blessures de la guerre. La vie reprend lentement son cours lorsqu'un drame frappe la région. Le corps d'une jeune fille égorgée est découvert sous un dolmen. Pour Lara, cette terrible nouvelle est d'autant plus bouleversante que l'homme qu'elle aime est l'un des principaux suspects.



En panne d'inspiration pour son prochain roman, l'auteur se met en tête d'accoster la première personne qu'il croisera dans la rue et d'en faire son héros. Une drôle d'idée, hasardeuse même. C'est ainsi qu'il rencontre Madeleine, une vieille dame charmante qui accepte cette proposition incongrue. L'écrivain fera ensuite la connaissance de sa fille Valérie, son mari Patrick et leurs deux enfants Jérémie et Lola. Voici la famille Martin

Annabelle a un amoureux, Simon. Ils sont dans la même classe et habitent dans la même rue. Ils sont très complices et ont les mêmes goûts surtout pour la forêt. Un jour Simon ne vient pas en classe. Annabelle apprend qu'il est à l'hôpital, atteint d'une leucémie. La petite est bien triste. Alors, elle lui écrit des mots doux qu'elle dépose dans la forêt qu'il aimait tant. Avec des mots simples et justes, l'auteure aborde le sujet difficile de la mort d'un enfant malade et du chagrin de son amie.



Quand Archibald se promène dans les rues, il s'arrête devant les vitrines pour admirer des choses belles et chères qu'il aimerait bien acheter. Mais à bien y réfléchir, ces objets finissent toujours enfermés dans un tiroir ou une armoire ! Au contraire, il réalise que le rossignol qui lui apprend à chanter, le grand pommier qui lui offre un goûter ou bien la lune qui reste allumée toute la nuit pour le rassurer, ces choses-là, elles, sont en liberté.



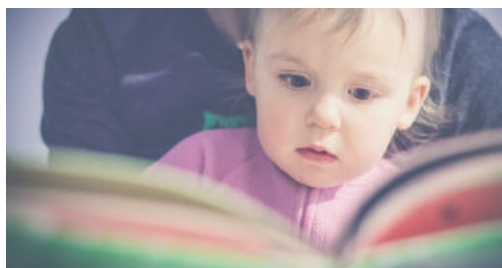
Ernest a été recueilli par sa grand-mère, Précieuse, après le décès de sa mère et la disparition de son père. Aujourd'hui, à dix ans, il ne connaît que la vie ennuyeuse qu'il partage avec elle. Excellent élève, Ernest prend garde à rester éloigné des autres. Jusqu'au jour où Victoire, véritable petit cyclone, arrive dans sa classe. De quoi sortir Ernest de la monotonie et le projeter dans la vie.



Un soir, en rentrant du cinéma, Matt se fait mordre par un chien. D'un coup sa vie bascule. Des poils lui poussent sur le corps, sa voix est rauque, ses yeux deviennent jaunes, ses ongles se transforment en griffes. Avec son amie Lina, Matt doit trouver une solution. Et vite ! Car, si à la prochaine pleine lune, il n'a pas trouvé de remède, il restera à tout jamais, un loup-garou !



Bébés lecteurs **mardi 2 février**



Les bébés lecteurs, c'est un rendez-vous le premier mardi du mois pour les tout-petits autour du livre : premières histoires, comptines, de quoi nourrir les petites oreilles. Il reste de la place sur le créneau de 10h-10h30. Enfin, après plusieurs séances manquées à cause du contexte sanitaire, nous reprenons les bonnes habitudes.

Club lecture spécial BD **jeudi 4 février** à 18h30

Cette année, pour pimenter les rencontres, la médiathèque a lancé un défi aux participants du club lecture : chaque séance met à l'honneur un genre (policier, biographie, BD, roman historique...) ou un thème. Le défi de février : la lecture d'une bande-dessinée. Les participants qui le souhaitent ont pu emprunter un livre parmi les collections et viendront en parler et donner leur avis. Si vous êtes amateur(trice) du genre, vous pouvez venir nous parler des livres qui vous ont plu et peut-être piocher de nouvelles idées. Le club lecture est ouvert à tous, en toute liberté, pour une ou plusieurs séances, sans engagement.



Café langue **vendredi 12 février** à 17h30



Venez passer avec nous un moment convivial d'une heure uniquement en anglais. Si le couvre-feu est toujours d'actualité, le club pourra commencer plus tôt. Contactez-nous quelques jours avant si vous êtes intéressé.

Cycle : les contes à la médiathèque

Exposition « Trésors des Contes de Grimm » du 13 février au 27 mars

Plongeons ensemble dans les contes à l'occasion de l'exposition "Trésors des contes de Grimm" prêtée par la Bibliothèque Départementale de la Marne. Un livret jeu sera proposé aux familles et une large sélection de documents sera mise à disposition.



Le cercueil de verre, un conte policier par Nathalie Leone, **samedi 13 février** à 16h

Vincent, un jeune comédien au chômage, trouve un contrat absurde : jouer le mort, étendu dans une table de banquet en verre, accompagné d'Iris, comédienne comme lui, allongée dans la table voisine. Les Éditions La proie pour l'ombre ont choisi cette ambiance macabre pour fêter leur millième publication. Mais à jouer avec le feu, on risque l'incendie et les auteurs de polars présents vont se retrouver suspects d'un meurtre...

Le pari de ce spectacle est de faire résonner le conte à l'insu du spectateur, dans un genre différent, et un mode quotidien. Et pourtant, les figures éternelles cachées dessous nourrissent le récit tout du long, comme la sève sous l'écorce.

Inscription obligatoire, jauge très limitée pour respecter les mesures de protections sanitaires. Public dès 10 ans. Durée : 1h

Secteur famille



Héléne Gillet, nouvelle animatrice RAM

Nous attendions à la rentrée de janvier l'arrivée de deux nouvelles personnes dans l'équipe du Centre Social. Il s'agissait de la référente famille et de l'animatrice du relais assistants maternels.

La personne qui devait prendre le poste sur le secteur famille a finalement décliné l'offre, nous sommes donc à nouveau en période de recrutement. En attendant, nous vous présentons la personne qui occupe désormais le poste d'animatrice au relais assistants maternels.

"Bonjour, je me présente, je m'appelle Héléne Gillet, et je suis arrivée le lundi 11 janvier sur le poste d'animatrice du relais assistants maternels. Je suis éducatrice de jeunes enfants, et j'exerce depuis presque vingt ans dans différents secteurs de la Petite Enfance. Afin d'envisager la reprise des ateliers avec les assistantes maternelles au sein des locaux du Centre Social, une réunion d'information à destination des professionnelles intéressées a été proposée le samedi 23 Janvier. Un protocole adapté à la situation, ainsi que des autorisations spécifiques ont été pen-

sés pour proposer un accueil par petits groupes, en respectant les normes sanitaires.

Des ateliers d'1h30 sont envisagés pour redémarrer : un le lundi matin, et un le jeudi matin.

Les permanences reprennent le lundi de 13h30 à 18h et le jeudi de 13h30 à 16h30.

N'hésitez pas à prendre contact pour tout renseignement complémentaire !"

Secteur enfance



« Va-t'en grand monstre vert et ne reviens jamais ! Sauf si je te le demande... »

Voilà une thématique pleine de frissons et d'émotions qu'ont expérimentés les enfants du Periscolaire du Centre Social sur la période de janvier – février. Les enfants scolarisés en maternelle comme en primaire ont manipulé et découvert l'univers des monstres à travers de différentes activités.

Maternelles : conception de son monstre poilu, création d'une frise d'émotion, de l'aquarelle, des monstres en sel, des jeux de parachute, des jeux de société, jouer avec les monstres sans tête, un sac sensoriel, Frankenstein le monstre de l'odorat de la cuisine et bien d'autres activités monstrueuses...

Primaires : une multitude de mystérieuses activités comme par exemple la découverte de l'univers des monstres et légendes, du saber league (sabre en bois), de l'illusion d'optique, de l'origami, des activités autour des livres fantastiques, conception d'un monstre géant, du stop motion et des sports.

Vous retrouverez toutes les photos le mois prochain.

Retour sur les vacances de fin d'année

« Winter is coming » ... Et oui l'hiver vient, il est même entré dans le Centre Social. Les maternelles ont créé de la neige artificielle, les primaires se sont exercés à la sculpture sur glace et les 10/13 ans se



sont battus contre les 14/17 ans dans une bataille navale, revisitée « bataille de Winterfell ». Le combat fut rude les 10/13 ans ont perdu, mais malgré les mesures de distanciations, les échanges ont été

riches de bonne humeur et de plaisir à être ensemble. Fourbus de cette expé-



rience, les 10/13 ans se sont consolés autour du film « Maman j'ai raté l'avion », avec pop-corn, comme au cinéma !!



Les maternelles ont bravé le froid pour visiter le « Noël gourmand » de la ville de Reims et ont fait don (tout comme les primaires) de jeux et de jouets dans le cadre du « toy's collector tour » organisé par la Croix-Rouge. Si certains jeux n'ont pas pu être déposés lors de la sortie, ils l'ont été

le soir même par un membre de notre équipe.



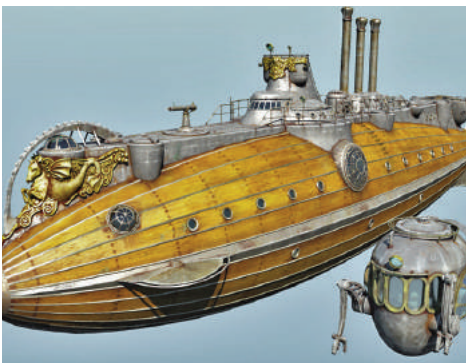
Pour fêter la fin de l'année, les 14/17 ans, ont construit méga château géant qu'ils ont offert aux maternelles !! Quelle surprise ! Leur royaume s'est encore agrandi !!

Pour se préparer à cet hiver rigoureux et défendre le royaume du nord, les primaires se sont exercés en combats indi-

viduel, ont révisé leurs armes de siège et surtout ont pris des forces en préparant de petits festins pour les goûters, à base de sablés, de pains d'épices et de chantilly !! Quelle régalade !!



Vacances d'hiver



Le centre social ouvre ses portes pendant les vacances d'hiver du lundi 22 février au vendredi 5 mars. Pour faire rêver vos enfants, l'équipe propose la découverte de voyages extraordinaires dans l'univers riche et magique de Jules Verne.

Si le contexte actuel de la crise sanitaire ne nous permet pas de sortir beaucoup, nous avons déjà prévu d'établir un partenariat avec l'équipe de la montagne de Reims. Ainsi, les sorties à la journée pourront se dérouler au Château de Villers-Allerand avec pour objectif (cher à notre écrivain) la découverte de l'environnement sous forme ludique pour les moins de dix ans et de la course d'orientation pour les CM2/10/13 ans. A vos boussoles ! Les plaquettes d'information seront diffusées aux environs du 1^{er} février et les inscriptions débuteront à partir du lundi 8 février.

Secteur jeune



Nous voilà déjà aux vacances d'hiver !

Pour cette période froide qui s'annonce, nous aurons le bonheur d'ouvrir le secteur jeune le **samedi 6 février** de 14h à 18h pour un après-midi jeux de société.

Pour la période des vacances scolaires, vous pourrez vous inscrire à partir du **lundi 8 février**, auprès de l'accueil toujours. Il faudra vérifier vos boîtes aux lettres régulièrement la semaine d'avant pour pouvoir découvrir votre programme d'activité. Vous aurez le plaisir de retrouver Alexis et Valentin, vos animateurs pour ces vacances.

Comme l'année précédente, la première semaine des vacances **du lundi 22 au jeudi 25**, vous pourrez participer à un projet autour du conte, animé par l'association « La Parolière ». Tous les après-midi, de 14h à 17h au Centre Social, vous participerez

à une mini formation pour apprendre à développer votre imagination et découvrir que l'univers du conte n'est absolument pas réservé aux enfants.

Une avant-première de ce qui vous attend pendant ce mini-stage vous est proposée gratuitement, le **samedi 13 février**, à 16h à la Médiathèque de Saint Brice Courcelles. Ce spectacle se nomme : « le cercueil de verre » et conté par Nathalie Léone. (Un conte connu revisité.)

Si vous êtes intéressés par le stage et le spectacle, ou seulement l'un des deux, il faudra se rapprocher de vos animateurs jeunesse pour l'organisation et l'inscription ! Pour ceux qui participeront à ce stage, la sortie du vendredi 26 après-midi sera offerte !

Une journée au Centre Social

7h15 : L'équipe de l'accueil du matin est prête : Coralie, Émelyne et Yoann mettent en place les salles pour accueillir dès 7h30 les enfants en respectant les consignes de séparation des enfants selon les classes, maternelles, CP/ CE1 et CM1/CM2 pendant que Séverine, directrice adjointe, commence à organiser les salles pour le repas de la pause méridienne

7h30 : Les premiers enfants arrivent accompagnés par leurs parents qui doivent les laisser à l'entrée du Centre Social (le plus difficile : câlins aux animateurs interdits !) Dans chaque salle les activités sont organisées : dessins, lectures, jeux sous l'œil attentif des animateurs.

8h15 : Préparation au départ pour l'école : les horaires de rentrée sont décalés pour éviter les mélanges de classes.

Vers 11h15 : L'équipe, agrandie de Léonie, Alexis et bien d'autres, se prépare à aller chercher les enfants à la sortie des classes.

4 salles au 1er étage sont prêtes à recevoir 2 enfants par table, toujours en respectant les différenciations des classes, seuls les CP et CE1 y sont accueillis, les maternelles, CE2, CM1 et CM2 déjeunent au restaurant scolaire en 2 services, 11h30 et 12h30, pour que le repas se passe le mieux possible dans le respect des gestes sanitaires.



11h30 : L'équipe d'API, organisme responsable de la restauration, apporte les thermopots au Centre Social puis, sous l'œil attentif de Justine, responsable de l'organisation périscolaire, l'accueil pour repas peut alors commencer. Les animateurs ont été formés pour respecter les consignes dans ce domaine particulier de l'hygiène alimentaire : surveillance des températures dans les thermopots, respect des conditionnements et de la distribution des différents plats. Les enfants sont également très respectueux des consignes et semblent heureux de l'attention qui leur est apportée au cours de ce repas aux conditions si particulières.

13h30 : Après un moment de détente avec leur animateur, chaque groupe d'enfants est reconduit par celui-ci vers son école respective, toujours en alternance pour éviter que les enfants ne rencontrent ceux des autres classes.



15h15 : Les animateurs se préparent pour retourner vers les écoles chercher les enfants accueillis le soir au Centre Social en attendant que leurs parents viennent les chercher. Cet accueil du soir est organisé comme l'accueil du matin mais certains enfants sont fatigués de leur journée à l'école et un peu perturbés du fait de la modification des activités qu'ils peuvent pratiquer. Au regret des animateurs ce moment est devenu "presque" une garderie et non une participation collective à un projet partagé entre tous les enfants présents. Les parents viennent rechercher leurs enfants au fur et à mesure de leur possibilité, rarement après 18h30. En effet il n'y a plus d'activités périscolaires "comme au bon vieux temps", et, comme le protocole sanitaire mis en place ne les autorise pas à entrer dans les locaux, un système de talkie-walkie a été mis en place. La secrétaire contacte l'animateur responsable de l'enfant qui est alors accompagné jusqu'à la sortie où ses parents l'attendent.

Entre ses moments "d'interactivités", Justine se confie tout d'abord en se remémorant le premier confinement : *"Angoisse due à l'arrêt brutal des activités périscolaires, à la fermeture des portes du Centre Social, à la remise en question des activités estivales, organisées pourtant depuis janvier, à la relation aux écoles plus compliquée car faite dans l'urgence et parfois du jour au lendemain, ..."*. Mais soudain son visage se détend, un sourire apparaît : *"... Ce fut finalement un mal pour un bien car le lien dans l'équipe en a été renforcé. Des rendez-vous en distanciel se sont multipliés pour que le travail puisse continuer en essayant d'anticiper comme si tout pouvait se faire normalement, des contacts et des jeux ont été proposés aux enfants sur Discord,..."* Son visage s'assombrit de nouveau quand

elle évoque le décès d'Alain Lescouet, Maire de la Commune, qui a beaucoup marqué l'équipe, et le courage qu'il a fallu aux animateurs pour se remettre au travail en essayant d'oublier leur peur personnelle de contaminer leur famille. Puis, à nouveau une détente : *"Ils ont eu envie de reprendre malgré le contexte, ont trouvé le courage et se sont adaptés ; les liens de l'équipe se sont encore renforcés, chacun a pris conscience de la valeur de l'autre, il s'est développé alors une plus grande attention mutuelle, les temps de paroles ont été plus intenses au point de retarder le départ pour continuer à échanger et surtout ils ont su me soutenir dans ces moments où parfois j'ai failli "baisser les bras". Ils ont réussi à mettre en place des activités d'été en adaptant les prévisions à la réalité"*. Il a fallu rassurer les familles en leur expliquant le protocole mis en place ce qui fut une réussite puisque le nombre des enfants inscrits à ces activités a été plus important que prévu et qu'aucun "cas contact" n'a été diagnostiqué tant chez les enfants que chez les animateurs".



Dans un soupir elle parle de la rentrée scolaire qui a apporté d'autres difficultés concernant l'enfant qui n'avait plus les mêmes droits : *"Surtout celui de ne plus être ensemble, séparation des classes, barrières dans la cour de récréation, il a fallu réinventer la méthode de travail "sans mélange" abandonner le Conseil des Enfants, le Conseil des Ados, les activités périscolaires par les sections et associations fédérées au Centre Social, les ateliers découvertes, l'aide aux devoirs, ... Tous les projets d'activités communes ont été abandonnés pour mettre en place des projets plus individuels proposés par chaque animateur"*.

Mais soudain Justine se redresse : *"Tout peut repartir à la rentrée de janvier car nous avons de nouveau un projet commun à mettre en place pour qu'au Centre Social tout soit "comme avant"..."* Mais chut c'est un secret sur lequel l'équipe entière travaille !

École de musique reprise des cours avec précaution

Ouf ! Les dernières annonces gouvernementales (14/01) épargnent pour une quinzaine de jours la reprise d'activité de l'école de musique et les remaniements d'emploi du temps des professeurs. Il faut préciser qu'au couvre-feu de 18h s'ajoute la contrainte d'éviter les brassages élèves majeurs-élèves mineurs au fil des cours. Aussi, pour éviter cette cohabitation, en accord avec les élèves, certains cours sont dispensés le dimanche, la passion de la découverte et de la musique est toujours bien vivace.

Comme vous pouvez le constater sur la photo, les prescriptions sanitaires sont respectées d'autant plus facilement que l'immense majorité des cours maintenus sont individuels.

Pas de clavier partagé par le professeur et l'élève, marquage au sol délimitant l'espace de chacun, aération prolongée en fin de cours et désinfection du clavier de l'élève par l'enseignant. C'est contraignant, mais efficace, et cela permet d'aller de l'avant en oubliant le poids du quotidien.

Quant aux cours collectifs, seuls les cours de Formation musicale (élèves mineurs) sont maintenus, à l'exception du FM4 dispensé en visio, l'horaire étant postérieur à 18h, heure du couvre-feu.

Ces cours collectifs sont donnés conformément au décret gouvernemental du 14/12/20, et aux prescriptions sanitaires qui s'y attachent.



Croq'Notes petites nouvelles de la chorale



Janvier, février, mars...le temps n'est pas encore à l'heure des réalisations. Peut-être quand reflouriront les lilas blancs ou dès que le printemps reviendra, mais surtout pas à la Saint-Glinglin synonyme de « remettre aux calendes grecques », « à la semaine des quatre jeudis », à « Pâques ou à la Trinité »... ce qui revient à ne jamais voir l'accomplissement d'un évènement. La chorale a de beaux projets (Assemblée générale, concert à Sainte-Clotilde, concert de printemps...) qu'elle mènera à terme pour certains, pourvu que chacun d'entre nous soit présent quand l'heure de la première répétition sonnera. Comme notre cheffe Marianne, chaque choriste doit piaffer d'impatience en attendant des retrouvailles en toute amitié. Actuellement nous traversons l'hiver, la nature languit et comme elle, nous nous sentons engourdis, plus encore pendant cette période de confinement et d'isolement mais restons chez soi pour se protéger, fredonnons dans sa tête en vue de préparer le retour et surtout ne perdons pas espoir. Aurons-nous besoin d'un magicien pour des lendemains chantant et pour que tout redevienne comme avant ? Armons-nous de patience bien sûr et n'hésitons pas à rire car selon Sim « le rire est un vaccin universel ».

Restauration scolaire déjeuner chez grand-mère

Chaque mois, API Restauration, en charge de la restauration scolaire sur notre commune, propose un déjeuner qui sort de l'ordinaire pour les enfants. Ce mois-ci, le thème était « Déjeuner chez grand-mère ».



Pour l'occasion, la salle avait été décorée avec des torchons, des frises et des banderoles de papier peint. Dans les cuisines, on s'était affairé pour préparer un délicieux repas « à l'ancienne » qui rappelle la tendresse d'une grand-mère. Au menu, il y avait donc en entrée du pâté de campagne avec des cornichons, puis en plat principal de la blanquette de veau avec du riz, du fromage et en dessert du cake au chocolat. Douceur en plus, un verre de sirop de fraise était aussi proposé. Les enfants ont apprécié !



La plante du mois



Cotoneaster lacteus ou Cotonéaster laiteux

Type : Arbuste

Exposition : ensoleillé, mi-ombre, ombre

Rusticité : jusqu'à -15°

Sol : tous

Lieux : arbuste utilisé en haie ou en isolé, avenue des Chenevières, dans le parc de l'église, dans l'espace vert de la rue Paul Millot, sur la voie verte

Particularités : Cet arbuste ressemble au buisson ardent. Il se couvre de fleurs blanches odorantes au printemps qui se transforment par la suite en grappes de petites baies rouges aussi appréciées par les oiseaux. Il s'adapte à tous les sols et à toutes les expositions.



Comité 21 présentation Urbasolar

Dans le cadre du comité 21 et conjointement avec la commission municipale Urbanisme et développement économique, il vous est proposé d'assister à une présentation de la société URBASOLAR relative à la mise en place de panneaux photovoltaïques dits solaires sur un terrain appartenant au Grand Reims dans la zone d'activités de la Malle.

Cette présentation sera suivie d'une session de questions/réponses. L'aménagement de cette zone dédiée à accueillir des activités industrielles, artisanales et de services continuent de se développer sous l'œil attentif de la nouvelle équipe municipale.



En ces temps incertains, nous considérons que la consultation citoyenne et la communication envers les habitants ne peut pas s'arrêter ; c'est pour suivre cette volonté que nous vous proposons cette présentation et que nous allons donc nous adapter ! Ainsi si la situation sanitaire le permet, nous nous retrouverons dans la salle des fêtes le **lundi 1^{er} février à 18h** en respectant strictement le protocole sanitaire (port du masque, distanciation et désinfection des mains) ; si les conditions ne sont pas réunies pour nous retrouver en présentiel, nous nous retrouverons, même jour, même heure, en visioconférence via ce lien <https://meet.jit.si/PrésentationURBASOLAR>

Si vous souhaitez être informé par courriel des prochaines réunions ou recevoir le lien directement, vous pouvez écrire à : comite21.sbc@gmail.com

Les éco astuces écologiques et économiques



Recette de peinture :

- Mélangez, dans un saladier, 2 tasses de farine, ½ tasse de sel et ¼ de tasse de sucre
- Ajoutez petit à petit 2 tasses d'eau tout en mélangeant
- Séparez la préparation en plusieurs contenants
- Ajoutez le colorant et remuez
- Versez la peinture dans des pots hermétiques (vous pouvez recycler vos pots pour bébé, de pâte à modeler, de pâte à tartiner...)

Pour commencer cette nouvelle année, nous vous proposons une nouvelle rubrique dans l'Info, où vous pourrez retrouver chaque mois des recettes et/ou astuces écologiques et économiques.

Ce mois-ci, quelques idées d'activité à faire avec les enfants : pourquoi pas fabriquer de la pâte à modeler, de la pâte à sel, le fameux slime ou encore de la peinture ?

Comment fabriquer son colorant maison ? Pensez aux épices type paprika, curry ou curcuma pour le jaune et l'orange, au jus de betterave pour le rose, au cacao pour le marron ou aux fruits !

Vous pouvez retrouver les recettes correspondantes assez facilement sur internet.

Depuis l'année dernière, la fibre optique se déploie sur notre commune. Cette nouvelle technologie permet une vitesse de connexion à Internet très élevée. Certains habitants en profitent déjà, d'autres sont peut-être intéressés pour en bénéficier. Locataires comme propriétaires peuvent être raccordés à ce réseau en faisant une demande auprès de leur fournisseur d'accès internet. Il s'agit d'une démarche personnelle.



Raccordement à la fibre pour ne pas perdre le fil

Comment recevoir la fibre ?



4 étapes à suivre :

Étape 1 : Vérifier son éligibilité sur reseaux.orange.fr

Étape 2 : Contacter son fournisseur d'accès internet

Étape 3 : Souscrire un nouvel abonnement et programmer le RDV avec le technicien

Étape 4 : Le technicien vient installer la fibre chez vous

Qui est à l'initiative de l'installation de la fibre optique ?

Pour les entreprises qui le souhaitent

Le Grand Reims met en place la fibre optique avec le réseau Jupiter depuis 2003. Ce réseau initialement réalisé pour ses pôles est en cours de déploiement pour les entreprises qui le souhaitent sur notre commune (ex : au Parc d'activité de la Malle au dernier trimestre 2020)

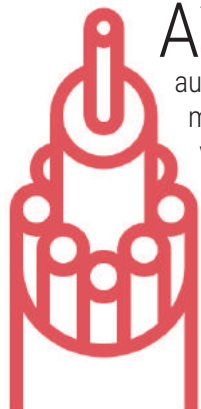
Pour les particuliers :

La Société Orange a déployé la fibre dans notre commune en installant des NRO sur différentes zones. Les autres fournisseurs peuvent alors occuper un espace dans les NRO disponibles ou en construire d'autres.

Rappel du fonctionnement du réseau fibre

Pour déployer la fibre, Orange a installé des nœuds de raccordement optique (NRO), des sortes de locaux techniques qui permettent ensuite de diffuser la fibre via des points de mutualisation (PM) qui prennent la forme d'armoires électriques, installées dans chaque quartier. Puis, des points de branchement optique (PBO) sont mis en place au pied des habitations. C'est depuis ces PBO que le technicien va venir tirer la fibre jusqu'à l'intérieur des logements.

Qui fait quoi ?



Afin de réaliser ces différentes installations (NRO) et (PM), la Société Orange a reçu des autorisations d'occupation des sols de la commune et a donc obtenu des permissions de voirie de la part du Grand Reims (la voirie relevant de sa compétence). Cela signifie donc que c'est la Société Orange qui pilote les interventions en cas de nécessité sur ce réseau fibre.

Aussi, en cas de difficulté de raccordement du technicien de votre opérateur (conduite

cassée, obstruée, etc.) ce dernier doit revenir vers Orange pour résoudre le problème.

Pour le moment, les autres fournisseurs d'accès internet n'ont pas construit de NRO pour la fibre particulier mais peuvent louer un espace sur celui d'Orange, ce qui leur permet de proposer à leurs clients l'accès à la fibre.

Concernant les PBO, ceux-ci sont installés par chaque opérateur. Ils se trouvent devant chaque immeuble ou maison, leur installation se fait avec l'accord des propriétaires / co-propriétaires ou bailleurs.

Bon à savoir

Un propriétaire ne peut s'opposer à l'installation de la fibre demandé par un locataire sauf en cas de motif sérieux et légitime (loi du 2 juillet 1966 relative à l'installation d'antennes réceptrices de radiodiffusion, amendée par décret du 15 janvier 2009). Le locataire a obligation d'en informer au préalable son propriétaire.

Vous êtes libre de choisir un autre fournisseur d'accès internet que celui qui a fait le PBO de votre immeuble mais il faut que celui-ci ait relié votre immeuble à son réseau.

Covid-19 campagne de vaccination en cours



La campagne de vaccination est désormais bien lancée dans notre département depuis l'annonce du Premier Ministre qui a étendu la vaccination à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans et aux personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque.

Pour se faire vacciner, les rendez-vous peuvent directement être pris par téléphone au 03 26 77 78 79 ou en ligne sur www.sante.fr ou sur les plate-formes dédiées comme doctolib.

Sur notre territoire, 4 centres ont été retenus par la Préfecture :

- Reims, Complexe René-Tys, 7 jours sur 7, de 9h à 13h et de 14h à 18h
- Reims, Le Cellier, 7 jours sur 7, de 9h à 13h et de 14h à 18h
- Cernay-lès-Reims, Espace Culturel La Marelle, du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 18h
- Fismes, Salle des fêtes, 7 jours sur 7, de 9h à 13h et de 14h à 18h

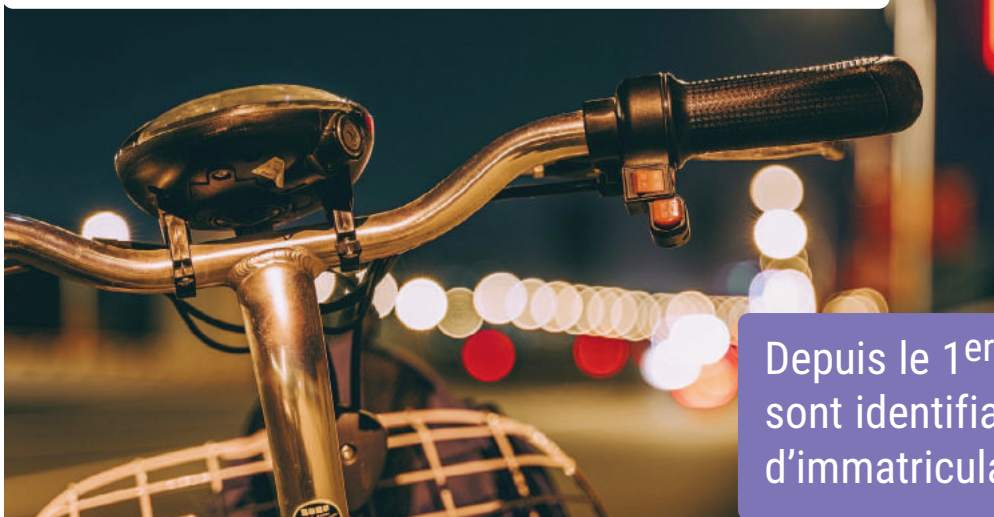
La commune de Saint Brice Courcelles a aussi posé sa candidature pour devenir centre de vaccination.

Pour rappel, la vaccination est possible pour :

- les personnes âgées de plus de 75 ans (à partir de lundi 18 janvier).
- les résidents volontaires en EHPAD et USLD, qui sont vaccinés directement dans les établissements.
- les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suite et de réadaptation
- les personnes âgées hébergées en résidences autonomie, résidences services et autres lieux de vie spécialisés, ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants.
- les personnes en situation de handicap, vulnérables, hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés.
- les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans et/ou vulnérables
- les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement.

Pour plus d'informations : www.sante.fr

2 roues nouvelle réglementation



Enregistrés dans un **fichier national unique** des cycles identifiés instauré par la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019, les **vélos neufs** ont désormais leur immatriculation.

Depuis le 1^{er} Janvier les vélos neufs sont identifiables grâce à une plaque d'immatriculation.

Un arrêté du 29 décembre qui complète un premier décret paru en novembre, fixe les règles de ce nouveau dispositif.

En vigueur depuis le 1^{er} Janvier, il est censé lutter contre les vols (plus de 300000 sont comptabilisés chaque année).

Lors de la revente du vélo, le propriétaire doit en faire la déclaration auprès de l'opérateur agréé ayant fourni l'identifiant et com-

munique au cessionnaire les informations lui permettant d'accéder au fichier de cet opérateur pour qu'il puisse y enregistrer les données le concernant.

Enfin, lorsqu'un vélo identifié est volé, restitué après un vol, mis au rebut, détruit ou fait l'objet de tout autre changement de statut, son propriétaire en informe l'opérateur concerné dans un délai de 2 semaines.

ASSBC Athlétisme reprise avec précaution

L'athlétisme se pratique par tous les temps, du moins certaines disciplines. Nous avons pu bénéficier du gymnase début décembre mais hélas nous voici depuis mi-janvier contraints de pratiquer en extérieur.



Les séances de l'école d'athlétisme sont maintenues les samedis de 14 à 16h, il faut être bien couverts et le programme est dynamique. Pour les runners, marche nordique, remise en forme les horaires ont été adaptés en fonction du couvre-feu. Les compétitions s'annulent les unes après les autres faisant craindre une saison blanche concernant le cross country et la salle. Néanmoins nous continuons la préparation du 10 km de Saint Brice Courcelles dans l'espoir que le 28 mars la situation ne nous conduise pas à une nouvelle annulation.

ASSBC Handball déconfin'hand



Sortie de Brice le Bricocéros, qui a profité de cette trêve forcée pour aller visiter en compagnie de Kevin, nos partenaires, et les assurer de notre soutien dans ces moments difficiles. Toutes les photos sur notre page Facebook @handstbrice.



Une reprise ! Si on peut dire...

Un gymnase ouvert mi-décembre pour les jeunes nous permettant une reprise en intérieur pour toutes les catégories moins de 18, et en extérieur par petit groupe pour les majeurs. Puis un couvre-feu début janvier à 18h, nous obligeant à réorganiser les créneaux d'entraînements sur 7 jours afin d'assurer à minima et enfin un nouvel arrêt de tous les sports en salle à compter du 16 janvier. Entre casse-tête pour les plannings, illusion/désillusion pour tous, c'est un début d'année fort compliqué.



Prénat en extérieur



Moins de 13 en extérieur



Baby Hand

Expression des minorités 15

L'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales impose qu'un espace soit réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'informations générales. Ces conseillers bénéficient d'un droit d'expression individuel s'ils ne sont rattachés à aucun groupe. M. Saingery, Mme Henry et M. Billy ont été élus sur la liste « Saint Brice Courcelles 2020 » mais ne se sont pas constitués en groupe. Ils bénéficient donc tous les trois d'un espace d'expression égal.



*Confinés mais solidaires
notre liberté est devenue secondaire.*

*Agissons au sein de notre commune,
favorisons les logiciels libres
et protégeons nos vies privées.
Pas de démocratie sans logiciels libres.*



*Cet encart nous est dédié pour mettre
en lumière des sujets qui vous tiennent à cœur.
N'hésitez pas à me contacter pour en discuter...*

nicolas@saingery.fr



Bilan politique 2020 / Vœu pour 2021

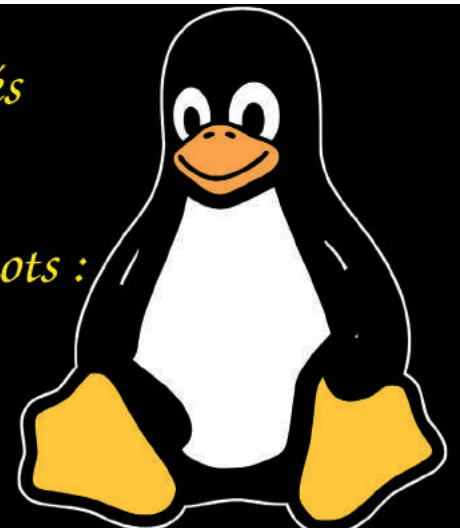
Nos commerçants sollicitent depuis plusieurs années le jalonnement des commerces de proximité. Le Groupe Histoire a proposé à la municipalité le balisage de circuits pédestres. Le précédent comité environnement suggérait l'achat du bois de la Malle pour préserver le seul espace boisé de la commune, l'acquisition du terrain agricole bordant l'impasse Saint Quentin et les habitations de la rue de la commune pour protéger notre entrée de ville, la préservation des jardins familiaux sur les différents marais pour éviter l'installation de caravanes et le rassemblement des différents ateliers municipaux sur un seul site. Par ailleurs, il conviendrait d'anticiper les opportunités de développement pour notre commune liée à la perspective d'installation d'une hôtellerie de plein air et de penser les aménagements en cohérence avec ce projet. Les démarches de négociation engagées pour l'acquisition du secteur Bontemps/Appert, avec une réserve financière bloquée à la Caisse des Dépôts, mériteraient d'être finalisées pour favoriser la réhabilitation de ce secteur. Nos chaussées ont subi des dégradations et des déformations (nids de poule, affaissements...). Les deux secteurs qui composent notre ville (Courcelles et Saint Brice) manquent d'harmonisation et de continuité. Nos entrées de ville ne sont guère attrayantes. Trop de poids-lourds traversent notre centre-ville, alors que celui-ci est inadapté à leur circulation. A certains endroits, le manque de passage pour piétons rompt les cheminements piétonniers. En d'autres lieux, c'est le stationnement qui fait défaut ou occasionne des gênes. Sur quelques sites, une recrudescence des vols et dégradations, de dépôts sauvages de déchets sont observés. La commission urbanisme et développement économique a toute sa place pour réaliser un état des lieux, réfléchir et élaborer des propositions en termes de planification à court, moyen et long terme. Favoriser l'installation d'activités économiques dynamisantes et attractives pour la commune, maîtriser sa politique d'habitat dans le cadre des futurs projets immobiliers et du contingent municipal de réservation de logements sociaux, améliorer le plan de circulation, les déplacements dans la ville, embellir uniformément la ville pour assurer une continuité et une cohérence d'ensemble sont autant d'enjeux pour assurer le dynamisme et le maintien de l'attractivité de notre commune.

Les sujets à traiter en urbanisme et développement économique sont nombreux et cruciaux. Pour autant, la commission municipale en charge de ces compétences tarde à être mise en action. Près d'une année de mandat s'est déjà écoulée depuis les élections municipales du 15 mars dernier. Les choix stratégiques sur ces domaines de compétence ne sont pas connus à ce jour. Pourtant, le débat d'orientation budgétaire approche, il se tient traditionnellement en février. Il porte sur la situation financière de la collectivité et sur les orientations budgétaires de la commune. C'est pourquoi, en tant que membre élu de cette commission urbanisme et développement économique, j'ai interrogé le 11/01/2021, Madame le Maire, sur les perspectives de mobilisation de cette instance de consultation et de préparation des dossiers, en termes de calendrier et de thématiques.

Séverine HENRY, conseillère municipale issue de la liste minoritaire

*Le lobbying des sociétés privatrices de libertés
corrompt nos valeurs républicaines.*

*L'utilisation des logiciels libres se résume en 3 mots :
Liberté, Égalité, Fraternité.
Pas de démocratie sans logiciels libres.*



*Cet encart nous est dédié pour mettre en lumière des sujets
qui vous tiennent à cœur. Rendez-vous sur internet pour en parler...*

pour-Saint-Brice-Courcelles.fr

Saint Brice Courcelles sous la neige



Inscriptions scolaires c'est maintenant

Les inscriptions à l'école pour la rentrée 2021 sont ouvertes. Les formulaires sont à compléter en ligne sur le site de la Mairie avec les pièces justificatives demandées.

Les élèves déjà inscrits à l'école maternelle Pauline Kergomard et à l'école élémentaire Jacques Prévert n'ont pas besoin de se réinscrire ; leur réinscription est automatique même pour ceux passant de la grande section au CP. En revanche, pour tous les autres élèves, leurs familles doivent penser à les inscrire le plus tôt possible. Les enfants nés en 2019 dont les parents souhaiteraient, dès la rentrée 2021, les mettre à l'école, seront sur liste d'attente (l'admission se faisant en fonction des places disponibles).

Comité environnement réunion annulée

Le contexte sanitaire étant incertain, il n'y aura pas de réunion du Comité Environnement au mois de février.

E.F.S don de sang

30 volontaires sont venus au don du sang lundi 4 janvier. Nous tenions à les remercier de leur participation en cette période de pandémie. Grâce à leur action, ils ont contribué à satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui sont adressés quotidiennement à l'EFS.



Horaires mairie

Lundi	: 13h30 - 18h
Mardi	: 13h30 - 18h
Mercredi	: 8h - 12h / 13h30 - 18h
Jeudi	: 13h30 - 18h
Vendredi	: 13h30 - 18h
Samedi 6 et 20	: 8h - 12h



État d'urgence sanitaire

Le projet de loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1er juin a été adopté en première lecture mercredi 20 janvier par l'Assemblée Nationale, avec les seules voix de la majorité. Il n'y aura pas, en revanche, de prolongation automatique du régime de "sortie de l'état d'urgence".

Déchets ménagers

Bac vert : ramassage les lundis et jeudis ;
Ramassage tri sélectif : bac jaune, tous les jeudis.

Après le passage des ripeurs, n'oublions pas de rentrer nos poubelles qui peuvent dégrader l'aspect des rues de notre commune.

Pour déposer le verre : des bennes sont situées rue Pasteur, places Roze et de la Folie, parkings du terrain de foot et des commerces rue Robespierre, chemin du Routy des vaches et avenue des Chenevières...

Ne pas y laisser d'autres déchets.



inscriptions
scolaires



Restauration scolaire

La prochaine période d'inscription se fera du 8 au 19 février. Attention après cette date un supplément de un euro par repas vous sera réclamé.

Horaires médiathèque

Horaires Couvre-feu

- mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h
- mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

Horaires Vacances d'hiver

Mardi	: 14h - 18h
Mercredi	: 10h - 12h30 / 14h - 17h30
Jeudi	: 16h - 18h
Vendredi	: 14h - 18h
Samedi	: 10h - 12h30 / 14h - 17h30